

Réforme des retraites : on continue !

- Le gouvernement n'a reculé sur rien devant le mouvement social historique engagé depuis 7 semaines.
- Il veut nous faire travailler plus longtemps (l'âge d'équilibre est maintenu dans la loi) !
- Nos pensions seront diminuées (le calcul des points sur l'ensemble de la carrière sera mathématiquement défavorable aux agents publics).
- Cette réforme ouvre la voie à la capitalisation et aux profits d'entreprises financières, comme BlackRock par exemple.
- **Cette réforme est injuste : poursuivons la mobilisation !**

Dans le cadre de l'appel de l'intersyndicale inter-professionnelle (consultable ici : <http://fsu.fr/42-jours-plus-tard-un-mouvement-majoritaire-et-inedit>), le SNASUB-FSU appelle les collègues :

- à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident.
- à participer toute la semaine et notamment à partir du 22 janvier aux actions, rassemblements, réunions

publiques, diffusions d'information qui sont organisés partout sur le territoire.

Le SNASUB-FSU appelle à participer aux « retraites aux flambeaux » organisées le **jeudi 23 janvier au soir**.

- à faire du **24 janvier** (date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi), une **journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles**.

NE LES LAISSONS PAS FAIRE !

Cette semaine, par nos actions et nos grèves et les manifestations interprofessionnelles le 24 janvier

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE,
PAR NOTRE MOBILISATION,
GAGNONS LE RETRAIT
DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES !**

Toutes et tous, nous devons gagner le retrait du projet gouvernemental, pour, au contraire, imposer la revalorisation des salaires, des pensions et une amélioration des conditions de départ déjà bien dégradées par les réformes de 2003 et 2010.

Le gouvernement veut passer en force son projet de réforme des retraites pour nous faire travailler plus longtemps et pour des pensions diminuées...

Soyons encore plus mobilisé-es, nombreuses et nombreux pour le faire reculer !

Nouvelle journée de grève nationale et de manifestations : vendredi 24 janvier

Toutes et tous ensemble, par notre mobilisation, gagnons le retrait de leur projet !

La retraite par points, c'est de la retraite en moins !

Base de calcul de la pension



Montant de la pension



Avant	Après
Le salaire des 6 derniers mois	Totalité des salaires + primes perçues sur toute la période d'activité
Perte considérable et pire pour les fonctionnaires qui ont peu de primes	
Des garanties Calculé en pourcentage du dernier salaire	Des incertitudes Dépend principalement de la valeur du point au moment du départ à la retraite
Aucune garantie sur le montant des pensions futures et baisse automatique en cas de déficit	

Au contraire, pour défendre et améliorer nos retraites et les garantir pour toutes et tous, le SNASUB-FSU et la FSU revendiquent.

- **Réformer l'assiette des cotisations patronales** en modulant le taux de cotisation en fonction de la politique d'emploi des entreprises et du rapport entre les salaires et la valeur ajoutée.
- **Taxer les produits financiers bruts des entreprises** non financières et les produits financiers nets des banques.
- **Sécuriser l'emploi** depuis l'entrée des jeunes dans la vie active jusqu'au maintien des seniors dans l'entreprise.
- **Supprimer les exonérations de cotisations patronales** qui ne créent pas d'emploi et tirent les salaires vers le bas.
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires** et non sur les prix.
- **Garantir le départ à 60 ans avec un niveau de pension d'au moins 75 %** du revenu d'activité pour une carrière complète.
- **Garantir un minimum de pension** protégeant véritablement les salariés et fonctionnaires ayant eu des carrières courtes.
- **Prendre en compte la fatigue au travail**, sa pénibilité en aménageant les fins de carrière.
- **Obtenir de véritables « compensations » familiales et conjugales** pour les femmes et réaliser l'égalité professionnelle femmes/hommes.
- **Prendre en compte les périodes de formation.**
- **Mieux prendre en compte la spécificité des polypensionné-es** en améliorant et en étendant aux fonctionnaires les mécanismes de proratisation existant au régime général.

Cette semaine, par nos actions, nos grèves et les manifestations interprofessionnelles du 24 janvier

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, PAR NOTRE MOBILISATION, GAGNONS LE RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES !